

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL de la trois cent trente-cinquième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 8 mars 2010 à 18 h 00 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

CONFIRMÉ LE 12 AVRIL 2010

Procès-verbal de la trois cent trente-cinquième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 8 mars 2010 à 18 h 00 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle J.-R.-Messier, local E-2300.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
DUPONT, Yves Vice-recteur à l'administration et aux ressources	X	
GATIEN, Claudette Membre socio-économique	X	
IGLEWSKI, Michal Professeur – Département d'informatique et d'ingénierie	X	
RAINVILLE, Maxime Étudiant – Maîtrise en gestion de projet		X
THONNARD, Marlène Membre socio-économique		X
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
VAIVE, Claire Membre socio-économique	X	
<u>PERSONNE CONVOQUÉE :</u>		
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
<u>SECRÉTAIRE :</u>		
MAURICE, Luc Secrétaire général	X	

Le recteur et président du comité exécutif, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 20 h 25.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de monsieur Michal Iglewski, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la trois cent trente-quatrième réunion tenue le 25 janvier 2010
 - 2.1 Adoption
 - 2.2 Affaires en découlant
- 3.- Embauche d'un(e) technicien(ne) en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information – UQO | Campus de Saint-Jérôme
- 4.- Embauche d'un(e) secrétaire de direction au Décanat des études
- 5.- Embauche d'un(e) préposé(e) – entretien d'immeuble et aide de métiers au Service des terrains et bâtiments
- 6.- Embauche d'un(e) technicien(ne) de travaux pratiques au Département d'informatique et d'ingénierie
- 7.- Fixation des loyers des Résidences Taché et des Maisons de ville pour 2010-2011 et augmentation du tarif en location touristique
- 8.- Approbation du protocole d'accord cadre de coopération avec l'Université Mohammed V – Agdal
- 9.- Prochaine réunion
- 10.- Clôture de la séance

2.- Procès-verbal de la trois cent trente-quatrième réunion tenue le 25 janvier 2010

2.1 Approbation

Sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par monsieur Michal Iglewski, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la trois cent trente-quatrième réunion, en tenant compte de la modification suivante :

Page CX-8, point 5, dernier paragraphe, 3^e alinéa : dans les votes « contre », remplacer le chiffre « 1 » par le chiffre « 2 ».

2.2 Affaires en découlant

Le recteur informe les membres du comité exécutif qu'en ce qui concerne le procès-verbal de la trois cent trente-quatrième réunion, les suites régulières ont été données.

3.- Embauche d'un(e) technicien(ne) en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information – UQO | Campus de Saint-Jérôme

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources mentionne que suite à la vacance, ainsi qu'à la pertinence de maintenir le poste de technicien(ne) en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information - UQO | Campus de Saint-Jérôme,

le Service des ressources humaines a procédé à l’affichage dudit poste.

Le comité de sélection, composé de madame Annik Gélneau, directrice du soutien aux études à Saint-Jérôme, monsieur Daniel Marengère, directeur du Service des technologies de l’information, monsieur Rudy Vianna, analyste de l’informatique au Service des technologies de l’information, ainsi que de madame France Pétrin, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu quatre-vingt-deux (82) candidatures et a retenu pour une entrevue trois (3) candidatures.

Le comité de sélection recommande la candidature de monsieur André Blondin à titre de technicien en informatique et bureautique au Service des technologies de l’information - UQO | Campus de Saint-Jérôme.

Monsieur André Blondin travaille comme technicien en informatique depuis douze (12) ans. Il possède un diplôme d’études collégiales (DEC) en pilotage d’aéronef, ainsi qu’une attestation d’études collégiales (AEC) en technique de micro-informatique.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l’unanimité d’adopter la résolution 335-CX-1435 concernant l’embauche d’un technicien en informatique et bureautique au Service des technologies de l’information – UQO | Campus de Saint-Jérôme (**André Blondin**); laquelle est jointe en appendice.

4.- **Embauche d’un(e) secrétaire de direction au Décanat des études**

Le vice-recteur à l’administration et aux ressources informe les membres que suite à la vacance, ainsi qu’à la pertinence de maintenir le poste de secrétaire de direction au Décanat des études, le Service des ressources humaines a procédé à l’affichage dudit poste.

Le comité de sélection, composé de monsieur Denis Hurtubise, doyen des études, madame Geneviève Lapointe, agente de recherche au Décanat des études, ainsi que de madame France Pétrin, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu cinquante-sept (57) candidatures et a retenu pour une entrevue quatre (4) candidatures.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Micheline Baril à titre de secrétaire de direction au Décanat des études.

Madame Micheline Baril possède plus de vingt (20) ans d’expérience en tant qu’adjointe administrative et secrétaire de direction. Elle a travaillé dans le milieu universitaire, notamment à l’Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue pendant six (6) ans. Elle est présentement secrétaire de direction au Décanat des études depuis décembre 2009. Madame Baril possède un diplôme d’études collégiales en technique de secrétariat bilingue (DEC).

Après délibérations, sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par monsieur Michal Iglewski, les membres conviennent à l’unanimité d’adopter la résolution 335-CX-1436 concernant l’embauche d’une secrétaire de direction au Décanat des études (**Micheline Baril**); laquelle est jointe en appendice.

5.- **Embauche d’un(e) préposé(e) – entretien d’immeuble et aide de métiers au Service des terrains et bâtiments**

Le vice-recteur à l’administration et aux ressources informe les membres que suite à la vacance, ainsi qu’à la pertinence de maintenir le poste de préposé – entretien d’immeuble et aide de métier au Service des terrains et bâtiments, le Service des ressources humaines a procédé à l’affichage dudit poste.

Le comité de sélection, composé de monsieur Michel Parent, directeur du Service des

terrains et bâtiments, de monsieur Stéphane Dambremont, ingénieur au Service des terrains et bâtiments, de monsieur Philippe Renaud, contremaître au Service des terrains et bâtiments, ainsi que de madame France Pétrin, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu cent quatre-vingt-sept (187) candidatures et a retenu pour une entrevue dix (10) candidatures.

Le comité de sélection recommande la candidature de monsieur Stéphane Rocque à titre de préposé – entretien d'immeuble et aide de métier au Service des terrains et bâtiments.

Monsieur Stéphane Rocque a cumulé vingt (20) ans d'expérience à titre de journalier et concierge, et deux (2) ans à titre de préposé – entretien d'immeubles et aide de métiers à l'UQO. Monsieur Rocque possède l'équivalence de la scolarité minimale demandée, soit une 3^e année de secondaire.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 335-CX-1437 concernant l'embauche d'un préposé – entretien d'immeuble et aide de métiers au Service des terrains et bâtiments (**Stéphane Rocque**); laquelle est jointe en appendice.

6.- **Embauche d'un(e) technicien(ne) de travaux pratiques au Département d'informatique et d'ingénierie**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources mentionne que suite à la vacance du poste de technicien(ne) en informatique et bureautique au Département d'informatique et d'ingénierie, des discussions quant aux besoins du département ont eu lieu et le poste a ainsi été modifié pour un poste de technicien en travaux pratiques. Le Service des ressources humaines a donc procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection, composé de monsieur Kamel Adi, directeur du Département d'informatique et d'ingénierie, monsieur Karim El Guemhioui, directeur du Module d'ingénierie, ainsi que de madame France Pétrin, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu trente-neuf (39) candidatures et a retenu pour une entrevue deux (2) candidatures au troisième affichage.

Le comité de sélection recommande la candidature de monsieur Abdelkrim Chebihi à titre de technicien en travaux pratiques au Département d'informatique et d'ingénierie.

Monsieur Abdelkrim Chebihi a cumulé l'équivalent de seize (16) ans d'expérience à titre de technicien. Monsieur Chebihi possède l'équivalence d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en formation technique dans le domaine de la Mécanique d'entretien – Technologie de maintenance industrielle, ainsi qu'un diplôme d'études professionnelles en électromécanique de systèmes automatisés.

Après délibérations, sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par monsieur Michal Iglewski, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 335-CX-1438 concernant l'embauche d'un technicien de travaux pratiques au Département d'informatique et d'ingénierie (**Abdelkrim Chebihi**); laquelle est jointe en appendice.

7.- **Fixation des loyers des Résidences Taché et des Maisons de ville pour 2010-2011 et augmentation du tarif en location touristique**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources rappelle aux membres que le 22 juin 1989, l'Université du Québec en Outaouais signe un contrat d'emphytéose louant les terrains du 305 et du 315 boulevard Alexandre-Taché à Construction R. Brunet Inc. qui s'engage à construire les résidences étudiantes.

Le 7 décembre 1993, le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais vote l'acquisition des résidences et la création, lors de sa réunion du 22 mars 1994, d'un comité de gestion des résidences. Ce comité a pour mandat de gérer dans un cadre

d'autofinancement les résidences étudiantes. En plus d'entretenir et d'administrer ces immeubles afin d'optimiser le rapport coût-qualité, ce comité avait aussi pour mandat d'étudier l'opportunité de construire d'autres résidences, au besoin.

En janvier 2003, le conseil d'administration a donné son aval au projet de construction de nouvelles résidences. Cent six (106) unités de logement s'ajoutaient aux quatre-vingt-douze (92) existantes selon le concept « Maison de ville ». Les résidences Maison de ville accueillent ses premiers étudiants à l'automne 2003.

Depuis une dizaine d'années, une partie des résidences est louée l'été à des touristes. Ces locations ont généré l'an dernier des produits de l'ordre d'environ 55 000 \$.

Au printemps 2005, le comité de gestion des résidences a été aboli et la responsabilité a été transférée au Service des terrains et bâtiments.

Bien que le taux d'occupation des Résidences Taché soit assez constant d'année en année, oscillant toujours au-delà de 96 %, celui des Maisons de ville était en chute libre depuis quelques années. Le taux d'occupation des Maisons de ville a chuté constamment depuis l'automne 2004 passant de 95,45 % à 31,82 % à l'automne 2007. (Automne 2004 = 95,45 %; 2005 = 88,64 %; 2006 = 71,59 %; 2007 = 31,82 %).

Les prix des loyers figurant sur la liste des logements disponibles hors campus, liste fournie par le Bureau du registraire et des services aux étudiants variaient de 360 \$ à 790 \$ par mois l'an dernier à pareille date. La moyenne des prix se situait à environ 375 \$. Nous devons donc constater une offre de loyer, près du campus, à prix très compétitif. De plus, l'an dernier nous avons également comparé le prix de nos résidences avec un certain nombre de résidences étudiantes universitaires et collégiales (8). Bien que les prix que nous demandons soient près de la moyenne, nous constatons que nous demandons un prix supérieur pour les Maisons de ville aux prix demandés par l'UQAM qui offre des résidences similaires au centre-ville de Montréal.

En conséquence, il y a deux ans, afin d'assurer l'autofinancement des résidences, le Service responsable de concert avec le Service des ressources humaines et financières recommandaient d'augmenter les loyers des Résidences Taché pour 2008-2009 de 0,8 %, tel que permis par la Régie du logement et de diminuer les loyers pour les Maisons de ville. Les ajustements des loyers des Résidences Taché ont été fixés conformément au Règlement sur les critères de fixation de loyer de la Régie du logement. Nous proposons donc une hausse des loyers des Résidences Taché de 0,8 %, tel que permis par la Régie du logement pour l'an dernier. La baisse draconienne du taux d'occupation des Maisons de ville nous confirmait que nous avons dépassé le maximum de la fourchette d'élasticité du prix que la clientèle était prête à défrayer pour ces résidences. Nous avons donc proposé un réajustement de prix des Maisons de ville de façon à stimuler la demande pour ces résidences en particulier.

L'année dernière, le taux d'occupation des Maisons de ville s'est grandement amélioré atteignant la barre des 80 %. La stratégie de réajustement des prix avait donc fonctionné puisque le taux d'occupation est nettement en hausse. Cette année, la hausse du taux d'occupation s'est poursuivie puisque nous constatons un taux d'occupation de 97 %.

En conséquence, pour l'année 2010-2011, nous proposons une augmentation des prix des loyers des Résidences Taché et des Maisons de ville selon le pourcentage d'augmentation accordé par la Régie du logement. Il est à noter que la plupart des édifices des Maisons de ville ont maintenant cinq ans et sont assujettis au pourcentage d'augmentation de la Régie du logement.

Nous proposons également une augmentation du tarif à la nuitée, en location touristique. Il faut noter qu'à l'été 2010, les résidences ne seront pas disponibles pendant la période des jeux du Québec, ce qui aura pour effet de diminuer les revenus annuels de location touristique.

Après délibérations, sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 335-CX-1439 concernant la fixation des loyers des Résidences Taché et des Maisons de ville pour 2010-2011 et l'augmentation du tarif en location touristique; laquelle est jointe en appendice.

8.- Approbation du protocole d'accord cadre de coopération avec l'Université Mohammed V - Agdal

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres que la présente entente vise à officialiser une collaboration amorcée depuis quelques mois avec l'Université Mohammed V – Agdal, au Maroc.

Les discussions entreprises entre les représentants de l'UQO et de cette université permettent d'envisager des collaborations scientifiques dans les domaines de la gouvernance universitaire et de l'aménagement du territoire au Maroc. Déjà des professeurs de l'UQO sont identifiés pour travailler sur ces questions de concert avec des partenaires marocains.

Dans le contexte où ce partenariat semble avoir de très fortes chances de conduire à des projets concrets à court terme, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche recommande au comité exécutif d'autoriser la signature du protocole d'entente cadre joint au dossier.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Michal Iglewski, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 335-CX-1440 concernant l'approbation du protocole d'accord cadre de coopération avec l'Université Mohammed V - Agdal; laquelle est jointe en appendice.

9.- Prochaine réunion

La prochaine réunion du comité exécutif aura lieu le lundi 12 avril 2010 à 18 h 00.

10.- Clôture de la séance

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Claire Vaive, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20 h 37.

Original signé par :

Le président d'assemblée, Jean Vaillancourt
Le secrétaire, Luc Maurice